

## AVANT-PROPOS

Florence FABERON

*Centre Michel de l'Hospital, Université Clermont Auvergne*

Claire MARLIAC

*Maître de conférences HDR, Centre Michel de l'Hospital, Université Clermont Auvergne*

François ROCHE

*Commission Éthique et Déontologie, Consieur supérieur du travail social*

Ce dossier est le fruit d'une collaboration étroite entre une université et un département, l'Université Clermont Auvergne et le département du Puy-de-Dôme. Il exprime la volonté de deux présidents de s'engager de concert ainsi que de l'École de droit et de son centre de recherche, le Centre Michel de L'Hospital (EA 4232) et du comité d'éthique du conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Nos institutions travaillent ensemble depuis de nombreuses années et expriment cette volonté de penser des politiques fortes ancrées dans des valeurs d'humanité et d'intégrité. Aussi, les codirecteurs de ce dossier ne peuvent-ils que remercier vivement le conseil départemental, son président et Véronique Martin Saint-Léon, sa directrice générale des solidarités et de l'action sociale pour de manière générale leur soutien constant et spécifiquement pour l'organisation de cette journée. Nous adressons encore nos plus vifs remerciements au président de l'Université Clermont Auvergne, Mathias Bernard, au doyen de l'École de droit, Christine Bertrand, à la directrice du Centre Michel de L'Hospital, le professeur Anne Jacquemet-Gauché ainsi qu'à sa secrétaire, Audrey Vitalien-Charbonnel, pour leur accompagnement. Ce dossier issu des actes d'une journée d'études, nous l'avons souhaité ensemble et nous l'avons coconstruit. L'Université et le conseil départemental contribuent à fédérer des énergies et leur confiance toujours renouvelée nous donne des forces pour que vive la richesse des débats.

Nos remerciements vont également à Clermont Auvergne Métropole pour son engagement du quotidien et pour accompagner l'Université et ses chercheurs dans leur dynamique de recherche. La métropole clermontoise est présente par un soutien financier mais aussi régulièrement par la mise à disposition de locaux et par sa contribution à nos réflexions. Les partenaires sont aussi privés, à l'instar de l'association Réseau de recherches sur la cohésion sociale, de la CASDEN et de la Banque populaire. Ces dernières sont des banques qui se veulent engagées et qui s'inscrivent dans la promotion de valeurs d'équité, de confiance et de proximité. Elles se veulent comme l'affirme le slogan de la Banque populaire des partenaires de toutes les réussites. De longue date elles nous accordent leur confiance tant scientifiquement que financièrement pour accompagner non seulement la réussite académique mais encore la vie universitaire, et une université que nous souhaitons résolument ouverte sur le sport, la culture..., la vie. Elles ont par exemple accompagné l'équipe de cecifoot de l'Université qui a disputé son premier championnat de France en 2019. Cette belle équipe est arrivée en demi-finale et a remporté la coupe du fair-play. Nous pensons aussi au piano situé à l'entrée de l'École de droit.

Nous avons besoin de cette confiance de tous nos partenaires, conscients de la force du collectif pour vivifier nos esprits mutuellement et travailler à une pensée nourrie, pluraliste et ouverte dans le respect de l'autre. Ce séminaire permet à nouveau la dynamique du débat et de l'échange des idées, mais au-delà il se veut un ancrage dans la réalité concrète des hommes et des femmes impliqués dans le champ social et médico-social. Nous remercions chacun de le permettre sans omettre ni nos lecteurs ni les participants à la journée d'études. Nous laisserons d'ailleurs plus de temps que d'ordinaire pour que les praticiens s'approprient les interventions magistrales et surtout pour qu'ils s'investissent dans le travail collectif qui a été proposé en ateliers. Le format particulier de ce séminaire a permis en effet un exercice partagé de la réflexion à partir de l'analyse des pratiques, pour prendre en compte la singularité des situations et des circonstances ainsi que la particularité des approches en fonction des acteurs.

Nous connaissons la volonté des acteurs à vouloir participer à une réflexion d'ensemble sous la forme d'une journée d'études et de travaux en ateliers. Nous n'avons pas l'ambition d'embrasser ici toutes les facettes d'un sujet ambitieux au cœur des défis du secteur social et médico-social : « *Secret professionnel, partage d'information et éthique en matière sociale et médico-sociale* », mais seulement de poser des jalons pour initier un débat plus ample et continuer à réfléchir ensemble. Nous cherchons en effet à remplir une des missions du comité départemental d'éthique attaché à la direction des solidarités et de l'action sociale qui est d'assurer la sensibilisation et la formation des agents départementaux à l'éthique et la déontologie des pratiques sociales. À bien des égards, la thématique abordée est stimulante. Elle l'est en interrogeant la réalité problématique du recueil, de la transmission, de l'usage et de la protection des informations à caractère personnel en matière sociale et médico-sociale ; elle l'est dans le contexte d'une demande accrue d'éthique, à propos des tensions entre silence et partage, transparence et secret, vie privée et usage public ! Cette demande est aussi celle de l'Université en tant qu'établissement et Anne Fogli, Vice-présidente du Conseil

d'administration et Politique relative aux personnels, éthique et déontologie et le président Mathias Bernard travaillent constamment à la recherche de ces équilibres.

Nous remercions évidemment nos contributeurs qui sont arrivés parfois non sans difficulté à la journée dont ce dossier est issu. Ils ont pour venir en terre auvergnate et terre du pneumatique dû avaler les obstacles de la route. Ils étaient là en vidéo, en visioconférence et bien sûr en présentiel.

Ces travaux expriment la force du collectif, cette force qui contribue à l'excellence universitaire. Cette force elle est celle du comité d'éthique du conseil départemental du Puy-de-Dôme. Elle est celle d'un territoire, d'une université, de collectivités territoriales et de partenaires qui souhaitent ensemble réfléchir aux questions sociales en ne faisant l'impasse ni sur le cadre théorique ni sur les implications pratiques.

Pour conclure avec Harpocrate, le dieu du silence, Horus enfant dans la mythologie égyptienne, nous sommes invités à réfléchir à ce sur quoi nous devons garder silence ou au contraire nous sommes invités à partager.